

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **13 janvier 2020** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Linda Bouchard
Siège #2 - Renald Béliveau
Siège #3 - Valérie Bolduc
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Rachelle Audet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence du maire, Mario Lachance. Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2020-01-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUIVI DES CONSEILS DES SÉANCES DU 2 DÉCEMBRE, DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 - Résolution d'adoption des séances ordinaires du 2 décembre, de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2020 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Sécurité incendie

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

6.2 - Sécurité civile

6.2.1 - Résolution pour accepter une soumission pour faire des numéros civiques 9-1-1

6.3 - Autres (fourrière)

7 - HYGIÈNE DU MILIEU – EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

7.1.1 - Résolution pour signer la proposition de services d'Eurofins pour les tests d'eau 2020

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

7.3 - Résolution pour accepter l'offre 2020 du traitement des eaux usées de NUVAC ÉCO-SCIENCE inc.

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES – DÉCHETS DOMESTIQUES

8.1 - Résolution pour hausse de tarif du tonnage pour le traitement des matières recyclées chez Récupération Frontenac - participation à l'avance de compensation

9 - URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – TOURISME

- 9.1 - Résolution pour appuyer l'UPA dans leurs demandes sur le projet de loi n°48
 - 9.2 - La Fédération des municipalités du Québec demande un appui en désaccord avec le projet de loi n°48
 - 9.3 - Dépôt du Rapport de l'inspecteur en bâtiment de décembre 2019
- 10 - LOISIRS – CULTURE
 - 10.1 - Rapport des concierges
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Résolution pour augmenter la rémunération des élus et des employés municipaux pour l'année 2020
 - 11.2 - Avis de motion du projet de règlement #2020-522 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2020 et fixer les conditions de perception
 - 11.3 - Dépôt de la liste des arrérages dues à la municipalité
- 12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 12.1 - Comptes à payer
 - 12.2 - Dépenses récurrentes du mois de décembre 2019
 - 12.3 - Rapport de la petite caisse au 31 décembre 2019
 - 12.4 - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 12.5 - Résolution pour renouveler la cotisation 2020 à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance
 - 12.6 - Démission de France Dumont effective le 30 janvier 2020
 - 12.7 - Résolution pour obtenir des prix (soumissions) pour mandater une entreprise de recrutement
 - 12.8 - Résolution pour renouveler le partenariat avec le Défi OSEntreprendre
 - 12.9 - Résolution pour financer le comité Intergénération de la MRC du Granit
- 13 - RÉSEAUX ROUTIERS
 - 13.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
- 14 - TECQ 2014-2018
- 15 - CORRESPONDANCE
- 16 - VARIA
 - 16.1 - Demande faite par des parents de laisser les jeunes utilisés le Chalet des Loisirs
 - 16.2 - Suivi du poste à essence Harnois
 - 16.3 - Demande de déplacer la séance ordinaire du 6 avril 2020
- 17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS
 - 17.1 - Voirie - Réjean Boulanger
 - 17.2 - Bibliothèque - Rachelle Audet
 - 17.3 - Transautonomie - Réal Cameron
 - 17.4 - Conseil d'établissement d'école - Linda B.Bouffard
 - 17.5 - Loisirs - Valérie Bolduc
 - 17.6 - Famille et aînés - Réal Cameron
 - 17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger
 - 17.8 - Sécurité civile, Croix-Rouge - Mario Lachance, Renald Béliveau
 - 17.9 - Comité de développement - Valérie Bolduc
 - 17.10 - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance
 - 17.11 - Parc Stornoway - Réal Cameron
 - 17.12 - Parc Frontenac - Mario Lachance
 - 17.13 - Village-relais - Mario Lachance et Linda B.Bouffard
 - 17.14 - Art, Culture et Tourisme - Rachelle Audet
- 18 - MOT DU MAIRE

19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tout le monde confirme avoir reçu une copie. Une dispense de lecture est accordée.

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3 - SUIVI DES CONSEILS DES SÉANCES DU 2 DÉCEMBRE, DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

La directrice générale fait le suivi du conseil ordinaire du lundi 2 décembre 2019, du conseil extraordinaire d'adoption du Budget 2020 du 16 décembre 2019 et du conseil extraordinaire du 16 décembre 2019 de 19 h 45.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-01-02

4.1 - Résolution d'adoption des séances ordinaires du 2 décembre, de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2020 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2019 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2020 tenue le 16 décembre 2019 dernier à 19 h 30 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 décembre 2019 à 19 h 45 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune explication supplémentaire n'est demandée;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité;

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2020 du 16 décembre 2019 de 19 h 30, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité;

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 de 19 h 45, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Sécurité incendie

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

La prise de niveaux se fera en février.

6.2 - Sécurité civile

2020-01-03

6.2.1 - Résolution pour accepter une soumission pour faire des numéros civiques 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission à deux entreprises pour de la signalisation 9-1-1, # 2019-11-322;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises ont déposé des soumissions pour cent unités, Signal Services inc. au montant de 3 771,18 \$ taxes incluses et Signalisation de l'Estrie inc. au montant de 2 584,64 \$ taxes incluses;

Il est : Proposé par Linda B.Bouffard
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de Signalisation de l'Estrie inc. au montant de 2 584,64 \$ taxes incluses pour cent panneaux de signalisation 9-1-1;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Autres biens durables - Signalisation 911 n°02-230-00-729*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6.3 - Autres (fourrière)

Aucune information traitée.

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

Trois tests ont été faits en décembre 2019 pour le centre communautaire et ils sont tous dans les normes. Trois tests ont été faits également pour la halte municipale et ils sont tous dans les normes.

2020-01-04

7.1.1 - Résolution pour signer la proposition de services d'Eurofins pour les tests d'eau 2020

CONSIDÉRANT QUE Eurofins | Environnex a déposé une nouvelle liste de prix pour l'année 2020;

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la nouvelle liste de prix pour les services d'Environnex, tests d'eau potable et usée pour l'année 2020;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la proposition de services 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

L'opérateur en eaux usées a déposé les rapports de novembre et décembre 2019. Il a déposé le rapport annuel remis au MDDELCC. Un test d'eau pris à l'affluent le 10 décembre 2019. Le rapport de novembre indique la présence de fuites dans l'étang 2. Le niveau n'a presque pas augmenté. En décembre trois fuites ont été identifiées. Le niveau a diminué. Elles ont été colmatées.

2020-01-05

7.3 - Résolution pour accepter l'offre 2020 du traitement des eaux usées de NUVAC ÉCO-SCIENCE inc.

CONSIDÉRANT QUE Jean-François Arès de l'entreprise NUVAC Éco-Science inc. est venu présenter au conseil municipal le 27 mars 2017 des produits pour traiter les boues des étangs, du réseau d'égout et des installations septiques;

CONSIDÉRANT QUE les résultats concluants des dernières années ont démontré l'efficacité du produit;

CONSIDÉRANT QUE Jean-François Arès de l'entreprise NUVAC Éco-Science inc. a déposé une soumission pour poursuivre le traitement des étangs et du réseau d'égout;

Il est : Proposé par Rachelle Audet
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'entreprise NUVAC Éco-Science inc. à poursuivre le traitement des étangs et du réseau d'égout pour un montant de 3 903,69 \$ taxes incluses;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Égouts - traitement des boues n°02-414-00-445*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES

2020-01-06

8.1 - Résolution pour hausse de tarif du tonnage pour le traitement des matières recyclées chez Récupération Frontenac - participation à l'avance de compensation

ATTENDU QUE Récupération Frontenac inc. a annoncé la hausse de son tarif de traitement des matières recyclées passant de 2,50 \$/Tonne métrique à 55 \$/Tonne métrique, et ce, à compter de la prochaine année;

ATTENDU QUE les municipalités du territoire obtiendront une compensation de Recyc-Québec pour cette hausse, laquelle sera versée dans 2 ans;

ATTENDU QUE par sa résolution no 2019-228, le conseil des maires de la MRC du Granit a offert une avance de compensation aux municipalités du territoire, ayant déclaré ou non, compétence à la MRC pour les matières recyclées, pour leur permettre de diminuer le fardeau financier que représente la hausse de tarif ci-haut mentionnée;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway confirme à la MRC du Granit sa participation à l'avance de compensation pour contrer la hausse du tarif du traitement des matières recyclées, et ce, pour les années 2020 et 2021;

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte que l'avance de compensation de 2020 lui soit ajoutée au montant de sa quote-part pour les matières recyclées

en 2022 et que l'avance de 2021 lui soit ajoutée au montant de sa quote-part pour les matières recyclées en 2023;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la MRC du Granit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME

9.1 - Résolution pour appuyer l'UPA dans leurs demandes sur le projet de loi n°48

Le conseil municipal n'appuie pas la demande de l'UPA concernant le projet de loi n°48.

2020-01-07

9.2 - La Fédération des municipalités du Québec demande un appui en désaccord avec le projet de loi n°48

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au ministre régional de l'Estrie, M. François Bonnardel, au député François Jacques, député de Mégantic ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9.3 - Dépôt du Rapport de l'inspecteur en bâtiment de décembre 2019

L'inspecteur en bâtiment et environnement a déposé son rapport de décembre 2019. Il y fait état de l'augmentation des demandes d'information principalement de compagnie d'évaluation et de courtage. La future ligne d'Hydro Québec amène différentes compagnies d'évaluation à faire des demandes d'information. Il suggère d'évaluer la pertinence d'établir des tarifs pour les services demandés, car beaucoup d'heures y sont consacrées.

10 - LOISIRS - CULTURE

10.1 - Rapport des concierges

Une lecture des différentes tâches effectuées par les concierges est faite.

11 - LÉGISLATION

2020-01-08

11.1 - Résolution pour augmenter la rémunération des élus et des employés municipaux pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE le taux de l'indice des prix à la consommation du Québec déterminé par Statistique Canada est à 1,9 % en octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le règlement des élus #2014-485, prévoit une augmentation annuelle de minimum 2% et maximum 4%;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise une augmentation de la rémunération de base des élus et de l'allocation des dépenses de 2%, rétroactive au 1er janvier 2020;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise une augmentation de la rémunération de France Dumont, secrétaire administrative d'un dollar l'heure et d'une journée de congé mobile rétroactive au 1er janvier 2020;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise une augmentation de la rémunération de Claude Blanchette, d'un dollar de l'heure rétroactive au 1er janvier 2020;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'augmentation de la rémunération de tous les employés municipaux de 2% sauf Jean Thériège car il ne sera plus employé de la municipalité à partir du 12 janvier 2020, rétroactive au 1er janvier 2020;

QUE les montants soient pris dans les postes suivants :

- *Rémunération de base des élus n°02-110-00-131;*
- *Allocations dépenses des élus n°02-110-00-133;*
- *Rémunération dir. gén. et secrétaire n°02-130-00-141;*
- *Rémunération - inspecteur municipal n°02-320-00-141;*
- *Aide technicien des étangs n°02-414-01-141;*
- *Rémunération réseau égout n°02-415-00-141;*
- *Rémunération - inspecteur bâtiment n°02-610-00-141;*
- *Rém. Conciergerie Village-relais n°02-622-00-141;*

- *Autre rémunération village-relais n°02-622-01-141;*
- *Salaire pelouse Village-relais n°02-622-02-141;*
- *Rém. Concierge n°02-701-50-141;*
- *Rémunération - concierge n°02-702-20-141;*
- *Autres rémunération centre comm. n°02-702-21-141;*
- *Salaire tonte pelouse (centre comm.) n°02-702-22-141.*

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.2 - Avis de motion du projet de règlement #2020-522 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2020 et fixer les conditions de perception

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Linda B. Bouffard, conseillère donne avis de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement # 2020-522 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2020 et pour fixer les conditions de perception. Une copie du règlement est déposée. Une demande de dispense de lecture est également donnée.

Donné à Stornoway,

Ce 13^e jour de janvier 2020.

11.3 - Dépôt de la liste des arrérages dus à la municipalité

La liste des sommes dus à la municipalité est déposée.

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-01-09

12.1 - Comptes à payer

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'ajout de la facture de Construction CPL Inc. au montant de 3 679,20 \$, payée en décembre 2019;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés, Art. 204 CM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12.2 - Dépenses récurrentes du mois de décembre 2019

Les conseillers ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de décembre 2019. Règ. 2016-499.

12.3 - Rapport de la petite caisse au 31 décembre 2019

Le rapport de la petite caisse au 31 décembre 2019 est déposé. Les conseillers ont reçu une copie.

12.4 - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture des principales tâches administratives faites depuis le dernier conseil.

2020-01-10

12.5 - Résolution pour renouveler la cotisation 2020 à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que l'assurance

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Municipalité de Stornoway doit être informée sur les sujets touchant l'actualité et sur nos réalités quotidiennes;

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Municipalité de Stornoway doit être en mesure d'avoir des sources d'information fiables;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de la direction est de s'assurer que la Municipalité de Stornoway gère selon les lois;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec permet à ses membres d'être formés et informés sur les différents changements survenus dans les lois et réglementations;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec met à la disposition de ses membres de nombreux outils de communication publiés sur une base régulière;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec a un intranet réservé aux membres comportant une foule de documents et de publications utiles pour les gestionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une assurance couvrant des frais juridiques et un cautionnement;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une protection, un programme d'aide aux membres;

Il est : Proposé par Linda B. Bouffard
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway renouvelle l'adhésion de la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stornoway, Simone Grenier, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2020 pour la somme de 477 \$ plus taxes, total de 548,43 \$;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'adhésion de la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stornoway, Simone Grenier, à l'assurance offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2019 pour la somme de 375 \$ taxes incluses;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Cotisation annuelle ADMQ n°02-130-00-959*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12.6 - Démission de France Dumont effective le 30 janvier 2020

France Dumont, secrétaire administrative depuis le 7 février 2017, a présenté sa démission et elle sera effective le 30 janvier 2020. Le conseil municipal la remercie pour son assiduité et son travail. Il lui souhaite du succès dans ses nouvelles réalisations.

2020-01-11

12.7 - Résolution pour obtenir des prix (soumissions) pour mandater une entreprise de recrutement

CONSIDÉRANT QUE France Dumont, secrétaire administrative quitte son emploi le 30 janvier 2020;

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des prix, soumissions, à des entreprises

spécialisées en recrutement pour une poste d'adjoint(e) directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(e);

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à publier dans l'Écho de Frontenac l'offre d'emploi;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Publicité, information et avis public n°02-130-00-340*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-12

12.8 - Résolution pour renouveler le partenariat avec le Défi OSEntreprendre

CONSIDÉRANT QUE le comité local du défi OSEntreprendre de la MRC du Granit sollicite présentement des partenaires pour les inviter à s'associer à ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le Défi OSEntreprendre, est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de plus de 60 000 participants;

CONSIDÉRANT QUE Défi OSEntreprendre, depuis plus de 20 ans, participe à l'essor de la culture entrepreneuriale partout au Québec, plus de 350 agents responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE la mission d'OSEntreprendre est d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la commandite au montant de 150 \$, partenaire Argent;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charité n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-13

12.9 - Résolution pour financer le comité Intergénération de la MRC du Granit

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de l'intergénération sera du 3 au 9 février 2020;

CONSIDÉRANT QU'en 2019, 35 activités intergénérationnelles ont été déployées dans 16 municipalités différentes de la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de l'intergénération a pour but principal de renforcer les liens entre les gens de nos communautés;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le versement d'une somme de 100 \$ pour apporter un soutien financier à cet organisme;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charité n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

13.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

Le samedi le 11 janvier, il a débouché un ponceau dans le Rang 4 Sud-Ouest près du 701. Il y a eu beaucoup de pluie et il ne fournit pas. Il est probablement trop petit. Le froid qui a suivi les pluies a fait geler la serrure de la remise. Peut-être qu'un autre type de serrure éviterait ce problème.

14 - TECQ 2014-2018

15 - CORRESPONDANCE

La correspondance du mois décembre 2019 est déposée. Les conseillers désirant plus de détails pourront en obtenir une copie.

16 - VARIA

16.1 - Demande faite par des parents de laisser les jeunes utilisés le Chalet des Loisirs

Pas sans surveillance d'un adulte, pas d'alcool ni de cigarette.

16.2 - Suivi du poste à essence Harnois

Pas de nouvelle d'eux malgré des relances.

16.3 - Demande de déplacer la séance ordinaire du 6 avril 2020

Réal Cameron sera absent, mais Réjean Boulanger sera de retour de voyage. On ne changera pas la date de la séance ordinaire.

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

17.1 - Voirie - Réjean Boulanger

Le sujet a été traité au point #13.1.

17.2 - Bibliothèque - Rachelle Audet

Une réunion a eu lieu le jeudi 9 janvier. Ils vont diminuer la quantité de livres pour enfants et augmenter les livres pour adulte. L'école a sa propre bibliothèque pour enfant. Une rotation de livres a été faite le mercredi 8 janvier. Il y a eu des discussions pour changer l'horaire de la bibliothèque. Après réflexion le statu quo sera maintenu. Des statistiques sont faites pour recenser la quantité de livres qui sortent.

17.3 - Transautonomie - Réal Cameron

Pas de nouvelles. Une prochaine réunion devrait se tenir le 24 ou 25 janvier prochain.

17.4 - Conseil d'établissement d'école - Linda B.Bouffard

La prochaine réunion d'école aura lieu le 22 janvier. La semaine des enseignants sera du 2 au 8 février. La semaine de la Persévérance scolaire sera du 17 au 21 février.

17.5 - Loisirs - Valérie Bolduc

Une réunion du comité devrait avoir lieu mardi ou jeudi de cette semaine. Une date n'est pas encore fixée. La publicité pour le Festival d'hiver devrait être prête

jeudi ou vendredi. Un publipostage dans différentes municipalités sera fait. 4 800 copies noires et blanches seront envoyées au coût de 399 \$. Le samedi 7 mars, il y aura le vidéo de chasse.

17.6 - Famille et aînés - Réal Cameron

Aucune information.

17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger

Une réunion a eu lieu avant les Fêtes. Ils ont changé le règlement de constitution afin de réclamer toute la TPS et la TVQ.

17.8 - Sécurité civile, Croix-Rouge - Mario Lachance, Renald Béliveau

Une réunion du Comité de sécurité civile de la MRC du Granit aura lieu le vendredi 24 janvier 2020 à 9 h dans les locaux de la MRC.

17.9 - Comité de développement - Valérie Bolduc

Il n'y a rien de nouveau. Le samedi 1er février, une dégustation sera organisée par le Comité du Sentier des Écossais.

17.10 - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance

Aucune information.

17.11 - Parc Stornoway - Réal Cameron

Il y a eu quelques problèmes avec les lumières. Ils ont été corrigés.

17.12 - Parc Frontenac - Mario Lachance

Il n'y a pas eu de réunion depuis au moins un an.

17.13 - Village-relais - Mario Lachance et Linda B.Bouffard

Le projet Anekdote est mis de l'avant par la Fédération.

17.14 - Art, Culture et Tourisme - Rachelle Audet

Aucune information.

18 - MOT DU MAIRE

Mario Lachance, maire, traite de quelques sujets dont le décret de la population 2020 pour Stornoway. Il est de 527 habitants. Elle était à 534 pour 2019. Une diminution de 7 qui représente -1%.

19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-01-14

20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Boulanger et résolu unanimement que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 26.

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.